

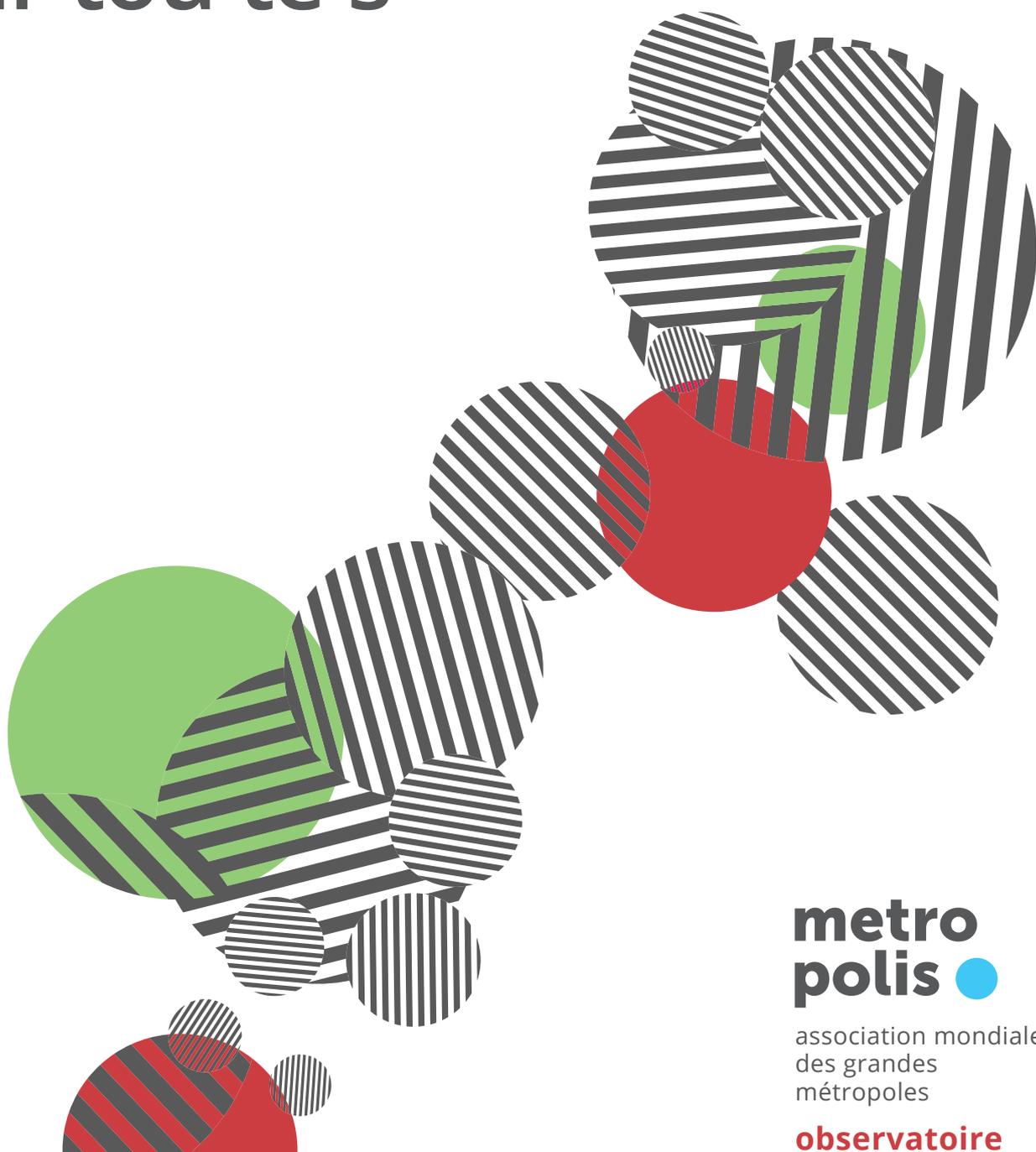
Observatoire Metropolis

Galia Shokry & Isabelle Anguelovski

12

ISSUE PAPER

Ramener la nature au sein des métropoles pour tou·te·s



**metro
polis** ●

association mondiale
des grandes
métropoles

observatoire

Sommaire

page 03

Introduction

page 04

L'injustice environnementale en perspective : des inégalités des friches industrielles aux inégalités vertes

page 06

Les promesses du verdissement urbain

page 08

Écueils et injustices

page 13

Faire progresser la justice dans le verdissement urbain

page 16

Recommandations

page 18

Bibliographie

Introduction

Alors que les espaces métropolitains sont confrontés à des défis croissants liés à l'élévation du niveau de la mer, aux disparités croissantes en matière de santé, aux contaminations de l'environnement et à l'insécurité alimentaire, le verdissement est considéré comme un remède et une voie vers la réalisation des Objectifs des Nations Unies pour le Développement Durable (ODD11 en particulier), tout en ramenant la nature en milieu urbain. Dans cette optique, le verdissement est également devenu un outil dans les politiques des métropoles afin d'accroître l'attractivité des quartiers et des municipalités longtemps désinvestis et de stimuler la croissance économique aux côtés des services écosystémiques. Dans les villes métropolitaines périphériques, les opérations de génie écologique peuvent également servir à attirer de nouveaux habitants à la recherche d'espaces de vie plus abordables, d'un meilleur accès aux espaces verts existants et nouveaux, et d'une nouvelle connectivité aux centres urbains grâce à des corridors verts. Le développement d'espaces verts bénéficie ainsi d'une nouvelle vision pour créer un tissu urbain plus durable en associant les infrastructures vertes (IV) et les Solutions fondées sur la Nature (SfN) aux concepts de villes saines et adaptées aux enfants, d'approche intégrée de la dimension de genres (*gender mainstreaming*), d'emplois verts et de résilience urbaine.

Cependant, alors que les gouvernements locaux et régionaux s'efforcent de renaturer les territoires métropolitains et d'améliorer l'accès aux espaces verts, leur développement historique inégal, qui perdure toujours, et les inégalités sociales entre les quartiers, les districts et les municipalités demeurent un énorme obstacle à la garantie des bénéfices écologiques du verdissement pour tou-te-s. Alors que certaines banlieues

sont en mesure d'offrir un accès suffisant à la nature en raison de positions et d'investissements historiquement privilégiés, d'autres – souvent des quartier suburbains ouvriers – sont denses, continuent de voir une utilisation industrielle de leurs terrains et demeurent ainsi privées de beaucoup d'espaces verts. Soutenir un accès au verdissement plus équitable et pondéré entre les villes tout en assurant une connectivité verte entre les villes métropolitaines aux conditions socio-économiques et environnementales différentes demeure un formidable défi en matière de justice environnementale.

La publication de ce numéro coïncide avec la pandémie en cours de la COVID-19 et a relancé les débats autour des villes vertes et saines. Partout dans le monde, les zones urbaines sont devenues des points chauds pour la propagation des maladies, mais surtout, la pandémie a mis en évidence les inégalités socio-spatiales urbaines non seulement entre les espaces métropolitains, mais en leur sein-même.

Comment concilier l'idée d'une métropole plus verte à celle d'une métropole plus juste pour tou-te-s ses habitant-e-s ? Dans la 12e édition de nos articles de l'Observatoire Metropolis, Galia Shokry et Isabelle Anguelovski, ainsi que leurs collègues du Laboratoire de Barcelone pour la justice et la durabilité environnementale urbaine (BCNUEJ), abordent cette question à travers un examen des promesses et des écueils sociaux de divers programmes d'éco-verdissement, par une approche empirique et méthodologique pour montrer comment la collaboration entre les gouvernements et les personnes qui habitent les métropoles peut conduire à des résultats plus justes et plus écologiques pour tou-te-s.



Octavi de la Varga
Secrétaire général de Metropolis



L'injustice environnementale en perspective : des inégalités des friches industrielles aux inégalités vertes

La justice
environnementale lutte contre
les effets de
la pollution et
pour un accès
équitable
aux biens
environnementaux pour toutes
les personnes,
indépendamment
de leur origine
ethnique, leurs
revenus, leur âge
ou leur sexe

Les militants pour la justice environnementale (JE) luttent depuis des décennies pour réduire le niveau disproportionné des impacts de la contamination de l'environnement sur la santé des habitants à faible revenu et des communautés de couleur. La première étude de JE – dont une grande partie vient d'Amérique du Nord – examinait les iniquités d'exposition aux contaminations et aux risques de santé, soulignant quels groupes vivaient le plus près des installations polluantes (Holifield et coll., 2009). Des recherches statistiques sur les régions métropolitaines (Schweitzer et Stephenson, 2007) ont révélé que les minorités et les habitants à faible revenu souffraient d'un plus grand préjudice environnemental et d'une protection moins grande contre les sites de déchets, les installations d'élimination, les incinérateurs, les raffineries et autres industries polluantes – traditionnellement connues sous le terme anglais « LULUs » (acronyme pour Locally Unwanted Land Uses) et pouvant se référer à l'utilisation des sols localement indésirables – que les communautés blanches et plus riches.

Les injustices environnementales existent et perdurent dans le monde entier. En Europe, l'héritage des terres polluées dans

de nombreuses anciennes métropoles industrielles – où les migrants et les travailleurs immigrés venant du sud et de l'est de l'Europe et des anciennes colonies ont été amenés à travailler et continuent d'y vivre – et les tentatives récentes d'implantation de nouvelles installations destructrices sur le plan social et environnemental (par exemple les aéroports, les barrages et l'incinération des déchets) représentent d'importants défis en matière de justice environnementale (Mitchell et al., 2015). Dans les vastes pôles de production d'Asie de l'Est et du Sud, les populations les plus pauvres et minoritaires vivent sur et au voisinage des industries polluantes, mais aussi des zones de transport, d'exportation de déchets et de transport maritime, des aéroports et des ports maritimes aux échangeurs routiers tentaculaires (Martinez-Alier et coll., 2016). Les minorités ethniques pauvres de toute l'Afrique subsaharienne se réinstallent massivement dans des quartiers informels dont la déconnexion des services de base, la proximité des polluants et le manque d'espaces ouverts de qualité exacerbent les inégalités sociales de santé (Rigolon et al., 2018). En Amérique du Sud et dans le monde entier, les militants sont confrontés aux impacts mortels de l'expansion des industries minières, forestières et pétrolières,

En 2020, les inégalités des métropoles pour l'accès aux espaces verts ont peut-être été encore plus marquées dans des conditions de confinement plus dures que jamais pour ceux qui n'ont nulle part d'autre où aller, qui n'ont pas d'espaces verts privés ou de vues sur les rues vertes, et qui souffrent de la fermeture des espaces verts publics

souvent sur les terres des peuples autochtones, tandis que les citoyens les plus riches des régions métropolitaines tirent profit de ces dommages environnementaux causés ailleurs (Temper et coll., 2018).

Au cours des deux dernières décennies, l'activisme et les études de JE ont permis d'élaborer un programme plus complet qui combine la lutte contre la répartition inégale des contaminations environnementales et dénonce les inégalités d'accès aux biens communs environnementaux. Cet ordre du jour s'appuie sur l'une des visions fondamentales du mouvement de JE : que toute personne, indépendamment de sa race, de son origine ethnique, de son revenu, de son âge et de son sexe, ait droit à une qualité de vie décente et sûre (Gauna, 2008). Les infrastructures vertes urbaines, partie intégrante des biens communs environnementaux, jouent un rôle important dans la sauvegarde de ces droits.

Pourtant, les quartiers à faible revenu et ceux hébergeant des populations minoritaires restent souvent ceux qui sont le moins dotés (tant en qualité, en quantité et en entretien) en équipements écologiques, aussi bien dans les pays développés que ceux en développement. En revanche, les communautés riches et blanches, avec un accès facilité à la propriété, bénéficient depuis longtemps de privilèges environnementaux (Park et Pellow, 2011) tels que la proximité aux parcs, fronts de mer et autres espaces ouverts. Ainsi, des études menées dans six villes chinoises (**Shanghai**, **Pékin**, Zhongshan, **Shenzhen**, **Wuhan** et Macao) ont révélé que les personnes aisées ont tendance à vivre plus près des espaces verts que les habitants à faible revenu, et des travaux menés dans d'autres villes asiatiques (Sheikhupura, **Téhéran**, Hamadan) ont également trouvé une répartition inéquitable des espaces verts, en particulier à l'échelle de la métropole pour Téhéran. Trois études menées dans des villes d'Amé-

rique latine (**Santiago du Chili**, Hermosillo, **Bogotá**) et trois études dans des villes africaines (**Le Caire** et Le Cap) ont révélé que les gens plus aisés habitent plus près des parcs que les personnes avec un faible statut social et économique (Rigolon et al., 2018) et que le verdissement des rues était positivement corrélé avec les revenus à **Johannesburg** (Venter et al., 2020). Les résultats sont similaires en Europe : une étude récente a développé un indicateur, appelé coefficient de Gini, permettant notamment de mesurer l'inégalité de répartition des espaces verts urbains et a révélé que ce coefficient est le plus élevé (0,84) pour les immigrants (Kabisch et Haase, 2014).

Dans les pays développés, les inégalités urbaines pour l'accès aux espaces verts ont souvent été liées à la désindustrialisation, à la périurbanisation et au désinvestissement (y compris le désinvestissement environnemental) dans les principales zones métropolitaines. Pour les pays en développement, la planification pour un meilleur accès aux espaces verts est particulièrement importante parce que les campements informels ont en général moins d'espaces verts de qualité, et que les régions métropolitaines en croissance rapide peuvent manquer de temps, de budget et de capacité pour coordonner le verdissement des métropoles (intra- et inter-villes). En retour, les inégalités environnementales privent les immigrants, les minorités et les habitants de la classe ouvrière – et leurs quartiers – des nombreux avantages du verdissement tels que l'amélioration de la santé, la réduction des risques climatiques, la cohésion sociale, l'autonomisation des femmes, le développement cognitif des enfants, les loisirs, et même les emplois verts.

Les promesses du verdissement urbain

Le verdissement présente de nombreux avantages, notamment pour la santé, l'atténuation des effets du changement climatique, la modération du trafic et l'amélioration de l'égalité des sexes. Il est essentiel de veiller à ce que l'expansion de l'infrastructure verte dans des municipalités liées tienne compte de la diversité et des vulnérabilités des différents territoires

De nombreuses études ont montré que le verdissement est bénéfique pour la santé et le bien-être de la population grâce à l'amélioration de la santé cardiovasculaire, respiratoire et immunitaire, de la santé des nouveau-nés, de la perception de sa propre santé – en particulier des femmes – et de la santé mentale (Markevych et coll., 2017). Le contact avec la nature engendre aussi des taux plus faibles du cancer de la prostate ou du sein, et de la mortalité. La qualité de vie des personnes ayant des déficiences intellectuelles ou des troubles mentaux est quant à elle améliorée avec un contact avec les espaces verts (Triguero-Mas, 2020). Les communautés historiquement marginalisées pourraient particulièrement bénéficier de la proximité d'espaces verts et l'espérance de vie plus courte des habitants des pays en développement pourrait être partiellement remédiée par un meilleur contact avec la nature (et l'élimination des sites toxiques).

Les zones urbaines étant de plus en plus menacées par des impacts climatiques plus fréquents et plus intenses, les infrastructures écologiques résilientes (IER), telles que les parcs adaptés au changement climatique, les toits verts, les jardins pluviaux, les arbres urbains, les zones humides et les bassins biologiques, réduisent le ruissellement des eaux pluviales grâce à une plus grande perméabilité, aident à atténuer les inondations et l'effet des îlots de chaleur urbains. Par exemple, dans les grandes aires métropolitaines de [Manchester](#), [Barcelone](#), [Lyon](#), [Medellín/Valle de Aburrá](#) et [Durban](#), des progrès significatifs ont déjà été réalisés en ce qui concerne la mise en œuvre de IER

pour permettre une adaptation face aux changements climatiques et une meilleure résilience (Shokry et al., 2020). Ces moyens plus souples et plus rentables pour faire face aux impacts du changement climatique servent également à améliorer l'accès aux fronts de mer, réduire la criminalité grâce à un environnement assaini et promouvoir la gestion et l'éducation environnementales. Comme le verdissement est de plus en plus débattu et, dans certains cas, déjà intégré dans les pratiques de planification à l'échelle métropolitaine, il est important de veiller à ce que l'expansion des infrastructures vertes à travers les municipalités explique la diversité et les vulnérabilités des différents territoires (Shi, 2020).

D'un point de vue social, pour les enfants vivant dans les centres urbains, l'école et les espaces de jeux de quartier peuvent fournir les premières expériences de socialisation, d'activité physique, de jeu, et de contact avec la nature. Les aires de jeu avec espaces verts contribuent positivement au développement de la petite enfance et à la réduction de la mortalité, soutenant ainsi les Objectifs du programme de Développement Durable 3 (bonne santé et bien-être) et 4 (éducation de qualité). Dans le quartier barcelonais de Poblenou, de nouvelles aires de jeux vertes sont fortement utilisées par les familles avec enfants, jouant un rôle important dans la construction de la cohésion sociale (Oscilowicz et coll., 2020). Dans de nombreux cas, le verdissement est associé à des initiatives de pacification de la circulation, initiatives qui le précèdent souvent. A [Bogotá](#), la piétonisation des zones aux alentours des zones scolaires à travers le projet

L'Aire métropolitaine de Barcelone (AMB) a une longue tradition dans la planification des espaces verts métropolitains entre ses différentes municipalités, telles que le parc de la rivière Llobregat (photo), qui a une longueur de 30 km et traverse 16 municipalités. L'AMB travaille actuellement à l'élaboration d'un nouveau Plan directeur métropolitain (PDU) qui met encore plus l'accent sur la connectivité sociale-écologique entre les municipalités de la métropole grâce à l'implantation d'infrastructures vertes, avec notamment la création de corridors verts.

Crezco con mi Barrio (« Grandir avec mon quartier ») vise à réduire l'incidence des accidents et de la pollution atmosphérique afin d'améliorer le bien-être des enfants (Fondation Bernard van Leer, 2020).

Les interventions de verdissement pensées avec une perspective de genre et féministe peuvent également améliorer l'égalité des sexes, en prenant en compte les expériences de la vie quotidienne et les activités du « care » et du travail dit « reproductif », souvent féminisés et sous-évalués. Des études menées au Botswana, en Afrique du Sud et au Zimbabwe ont montré que l'agriculture urbaine n'était pas seulement un moyen d'améliorer la situation économique des femmes, mais aussi d'offrir un espace de réconfort et d'autonomisation à partir duquel elles sont en mesure de développer des connections sociales et de trouver une

certaine stabilité (Slater, 2001). A **Quito**, 86% des 140 jardins communautaires et 800 jardins familiaux sont entretenus par des femmes, et font partie du programme d'agriculture urbaine du district métropolitain de Quito qui vise à réduire la vulnérabilité sociale et à améliorer leur qualité de vie tout en s'attaquant aux risques liés à l'adaptation climatique (Faraday, 2019). Les espaces verts permettent également de créer des lieux de bienveillance, en offrant des environnements sûrs et sains pour les loisirs et un rapprochement entre la maison et l'aire de jeu. **Barcelone** est devenue emblématique pour ses engagements déclarés à créer une ville du « care » et plus féministe, et pour ses initiatives de verdissement inclusives telles que les abris climatiques dans les écoles et les super-îlots écologiques.



Photo : AMB

Écueils et injustices

Quand des quartiers autrefois désinvestis sont réaménagés en de nouveaux quartiers verts pour des habitants plus riches, les populations minoritaires et à faibles revenus peuvent se retrouver déplacées physiquement et culturellement

Bien que ramener la nature en ville semble plus essentiel que jamais, la tâche de garantir des avantages pour tou-te-s. est souvent plus facile à dire qu'à faire.

Les luttes et espoirs pour une plus grande équité et justice environnementale dans les métropoles font face de plus en plus à un dilemme aux effets pervers : lors de la réhabilitation de quartiers, des biens et services environnementaux sont créés et les villes voient dans le verdissement une nouvelle marque de fabrique urbaine associée à un nouveau développement économique. Les investisseurs privés trouvent de la valeur financière dans cette revitalisation et déclenchent des processus de réaménagement et de déplacement avec la possibilité de mettre les habitants vulnérables encore plus à risque.

L'exclusion et la gentrification verte dans la planification des IV

Avec le verdissement croissant à l'échelle métropolitaine, s'accompagne un mouvement régulier de « retour à la ville » de la population et des capitaux. Dans ce processus, les urbanistes incitent parfois au réaménagement des terrains urbains dans des quartiers autrefois désinvestis en de nouveaux quartiers verts pour des habitants en grande partie plus riches (et plus blancs). Dès lors, les habitants à faible revenu et les populations minoritaires peuvent se retrouver déplacés physiquement et culturellement en raison d'un manque de moyen croissant, de la marginalisation politique et

de la suppression des commerces locaux, des lieux de rassemblement et des services. Cette orthodoxie croissante de l'urbanisme vert (Connolly, 2019), le nouveau « branding » des villes et la transformation urbaine qui mise sur les avantages gagnant-gagnant du verdissement (Garcia-Lamarca et coll., 2019) se traduit par un paradoxe des espaces verts : ceux qui pourraient le plus bénéficier des équipements environnementaux en deviennent les plus exclus à long terme, avec de profondes préoccupations d'inégalité en matière de santé (Cole et coll., 2019). Ce que nous et d'autres appelons souvent la gentrification verte ou environnementale – l'exclusion sociale qui se produit par l'augmentation de la valeur des terrains et les nouvelles tendances démographiques liées aux améliorations environnementales (Gould et Lewis, 2017) - peut également se produire en l'absence de réparations foncières ou d'aménagements urbains favorisant une pratique de verdissement plus émancipatrice. Ceci est illustré par le Fonds d'investissement pour l'éducation environnementale de la ville du Cap et l'absence de sécurité foncière post-apartheid pour les habitants racialisés (Tozer et coll., 2020).

Les tendances à la gentrification verte se retrouvent dans de nombreux espaces métropolitains globalisants au Nord et au Sud. À **Séoul**, la restauration du ruisseau Cheonggyecheon et la création de nouveaux espaces verts et sentiers pédestres ont amélioré l'habitabilité et la qualité de l'environnement pour les quartiers affectés, mais ont également considérablement augmenté



Photo : Arash / Wikimedia Commons

Le projet **Shiraz Green City** vise à reboiser la périphérie de la ville. L'un de ses mécanismes de financement consiste à accorder des exonérations fiscales aux investisseurs du secteur privé qui ont l'intention de construire des attractions touristiques qui s'inscrivent dans le plan général du projet et qui sont conformes au plan de développement de la ville. Bien qu'il existe une prémisse selon laquelle le verdissement conduit à l'inclusion sociale, il serait essentiel d'intégrer l'un des obstacles déjà identifiés du projet, à savoir les implantations illégales en périphérie, dans la conception du plan de développement lui-même (et donc dans les conditions imposées aux investisseurs privés), afin de garantir le droit au logement des habitants les plus marginalisés.

la valeur de l'immobilier, déplacé les magasins de détail traditionnels et engendré la gentrification (Lim et al., 2013). À **Rio de Janeiro**, la modernisation écologique de favelas telles que Babylonia est perçue par les habitants comme un processus de titrisation et de restriction, combinant une requalification environnementale, un réaménagement des espaces publics et verts, une interdiction à l'accès des propriétés et des violences policières qui finissent par contrôler, chasser les habitants afro-brésiliens et effacer leur identité (Comelli et coll., 2018). À **Medellín** (comme à Rio de Janeiro également), le concept de « bien public » écarte les savoirs et les aspirations traditionnels des habitants de longue date, provoquant leur déplacement (Anguelovski

et coll., 2019; Comelli et coll., 2018). Les inégalités sociales ou raciales et la violence structurelle peuvent donc être reproduites dans le processus de renaturation de la ville et aggravées par les biais, conscients ou inconscients, de race, de classe et de genre, et la discrimination dans la planification verte. Ces risques semblent être particulièrement élevés lorsque les interventions ne font pas de la justice sociale, de l'accessibilité et de l'inclusion des habitants présents un objectif explicite. Le déplacement des groupes socialement vulnérables signifie souvent un bannissement dans des zones où les conditions de santé et d'injustice sociale sont les mêmes que celles que le verdissement avait voulu résoudre (Shokry et coll., 2020).

Figure 1. La relation entre la gentrification verte et la qualité de la santé

Source : adapté de « Les villes vertes sont-elles saines et équitables ? Relation entre la santé, les espaces verts et la gentrification » (Cole et coll., 2017)



Les limites politiques et sociales du financement vert urbain

Alors que le verdissement devient de plus en plus important pour un nombre croissant d'administrations municipales et métropolitaines, la question de savoir comment financer de nouvelles interventions vertes se pose en grand. Plusieurs outils de finance verte ont vu le jour au cours de la dernière décennie pour lever des capitaux extérieurs afin d'agir ; l'un des instruments les plus populaires étant les obligations vertes. Pendant des siècles, les gouvernements ont financé le développement des infrastructures par le biais d'obligations, qui agissent comme des investissements de dette à faible risque pour lever des capitaux. Les obligations vertes fonctionnent de la même manière que les obligations traditionnelles, mais l'argent est investi dans des projets environnementaux. Malgré l'augmentation des ressources nécessaires à la déclaration et à la gestion de portefeuille, l'utilisation d'obligations vertes est passée de moins de 11 milliards de dollars en 2013 à 257 milliards de dollars en 2019 (« Climate Bonds Initiative », 2020). Göteborg a été le premier à émettre des obligations vertes en 2013 et des dizaines ont suivi depuis, y compris Le Cap et Mexico.

Pourtant, les instruments d'obligations vertes et les processus d'investissement sont de plus en plus confrontés à des défis de faisabilité politique et d'équité sociale. À **Mexico**, la stabilité financière à long terme des obligations vertes et le maintien du soutien politique au-delà des cycles électoraux se sont avérés difficiles (Hilbrandt et Grubbauer, 2020). Les obligations peuvent également être plus difficiles à exploiter à l'échelle métropolitaine puisqu'elles ont tendance à être émises aux municipalités centrales. En outre, la plupart des obligations vertes ne considèrent pas les questions de justice sociale ou d'équité dans leurs cadres d'émission ou de déclaration. Dans le cas de Göteborg, les émetteurs

d'obligations municipales ont jugé que les considérations de justice sociale ou d'équité étaient trop politiques, trop complexes, et non prioritaires ou faisaient de facto partie des projets existants (García-Lamarca et Ullström, 2020). Des recherches menées à New York et au Cap ont révélé que les obligations vertes réinscrivent finalement les inégalités existantes, prouvant qu'écartier la justice ou l'équité peut être préjudiciable à long terme (Bigger et Millington, 2019). En d'autres termes, plutôt que de rendre les villes plus résilientes, les obligations vertes peuvent renforcer les géographies racialisées du risque financier et environnemental en se concentrant uniquement sur la dimension « verte » des investissements.

Inégalités dans les récentes interventions de verdissement urbain

Santé et bien-être pour tou-te-s par le biais d'environnements de pleine nature ?

L'accessibilité, la qualité et le sentiment de sécurité des espaces verts ont tendance à suivre des schémas de ségrégation résidentielle selon la classe ou l'ethnicité, où les habitants des quartiers où la pauvreté est concentrée et ceux qui ont des pourcentages élevés de minorités ethniques ou raciales, connaissent également les pires résultats en matière de santé. Complicant ces modèles, le verdissement peut entraîner la gentrification et le déplacement physique des habitants marginalisés, ou leur exclusion sociale ou culturelle des espaces verts du quartier, empêchant ces habitants de bénéficier des bienfaits (des espaces verts) pour la santé (Cole et coll., 2017).

Une adaptation juste au défi du climat grâce à des infrastructures vertes résilientes ?

Malgré un consensus croissant sur la nécessité de protéger les zones urbaines contre les changements climatiques, beaucoup

La planification et le développement urbains ont traditionnellement donné la priorité aux activités perçues comme masculines (travail productif), en accordant moins d'attention à l'utilisation de l'espace et des infrastructures pour les soins aux enfants et aux personnes âgées et/ou malades (travail reproductif), qui sont considérés comme féminins

moins d'attention a été apportée face aux effets indésirables des politiques d'adaptation aux changements climatiques pour les groupes socialement vulnérables. Dans le contexte de la ceinture verte métropolitaine de Medellín, par exemple, le risque de glissements de terrain ou d'inondations aurait été exagéré pour justifier le déménagement et le défrichage de milliers d'habitants à faible revenu afin d'attirer des visiteurs extérieurs et des groupes plus privilégiés (Anguelovski et coll., 2018). À Philadelphie, l'infrastructure verte résiliente (IVR) a été liée à l'embourgeoisement du centre-ville et au déplacement des habitants noirs et latinx vers des zones périphériques où le risque climatique est plus élevé et la protection de l'environnement faible (Shokry et coll., 2020).

Des aires de jeu plus écologiques pour les enfants et les familles vulnérables ?

Les dernières tendances montrent que les jeunes couples à haut niveau éducatif et à revenu élevé sont particulièrement attirés par les quartiers où les écoles primaires sont à proximité d'aires de jeu vertes de qualité (Pérez del Pulgar et coll., 2020). Avec l'afflux de familles mobiles gentrifiantes et l'augmentation du prix du logement et d'autres coûts de la vie, les familles existantes à faible revenu et vulnérables risquent d'être déplacées vers des villes métropolitaines plus éloignées (Oscilowicz et coll., 2020), ce qui entraîne un nouveau stress financier et émotionnel en raison de déplacements plus longs, d'une perte des réseaux d'entraide pour les parents et des défis pour les enfants à s'adapter auprès des leurs. Les familles des quartiers en voie de gentrification peuvent également rentrer en conflit avec les nouveaux arrivants et perdre le sentiment de place et d'appartenance vis-à-vis des espaces verts nouvellement créés et dédiés aux enfants.

Égalité des sexes et verdissement ?

Les inégalités écologiques nous rappellent que la « fabrication » des villes a été un processus historique empreint de relations de pouvoir inégales, se manifestant en grande partie par des déséquilibres entre les sexes. L'urbanisme et le développement ont traditionnellement donné la priorité à des activités perçues comme masculines (travail productif), accordant moins d'attention aux utilisations de l'espace et des infrastructures pour la prise en charge des enfants, des malades et des personnes âgées (travail reproductif) qui sont qualifiées de féminines. La gentrification elle-même renforce souvent les rôles traditionnels entre les sexes et les développements territoriaux (CURRAN, 2019). En conséquence, les femmes doivent souvent adapter leur travail lié aux soins dans des villes conçues par et pour (blanc, hétérosexuel, cis-) les hommes, transformant leur perception des interventions de planification telles que le verdissement urbain. Des scènes de violence antérieures peuvent, par exemple, faire des parcs clos, ou d'autres infrastructures mal éclairées ou peu fréquentes, des espaces peu accueillants et risqués. Pour certaines femmes appartenant à des groupes minoritaires, comme les femmes musulmanes dans les villes européennes, les espaces verts peuvent être des lieux d'insécurité accrue, et pourraient bénéficier, par exemple, d'infrastructures plus sûres pour se sentir à l'aise et à l'abri des agressions islamophobes et/ou masculines (Kabisch et Haase, 2014; Wagner et Peters, 2014). Alors que plusieurs villes intègrent les questions de genre dans la planification écologique, les questions relatives à quelles femmes et la stratégie des lieux à cet égard sont rarement considérées, s'écartant ainsi d'une approche intersectionnelle qui tient compte de la véritable représentation et d'une participation incluant les différents secteurs, échelons et les différences sociales.

Faire progresser la justice dans le verdissement urbain

L'activisme en faveur de la justice environnementale et le leadership communautaire se mobilisent pour construire des quartiers verts qui peuvent être des refuges à long terme pour les personnes socialement vulnérables

Une grande partie de la recherche décrite ci-dessus montre que le verdissement joue un rôle ambigu et ambivalent pour les groupes historiquement marginalisés. Bien que les habitants à faible revenu et les minorités continuent d'être exposés de façon disproportionnée aux contraintes environnementales et d'être moins servis par les commodités, en même temps, ils peuvent développer une relation conflictuelle avec la nature urbaine parce que les espaces naturels n'ont pas toujours signifié l'intégration, l'accueil et la sécurité des commodités pour eux, en particulier en raison de discours et de pratiques racistes, homophobes et sexistes qui définissent pour qui la nature est – ou n'est pas (Finney, 2014; Kotsila et coll., 2020; Park et Pellow, 2011). De cette façon, les commodités vertes deviennent des « GreenLULUs » pour les habitants socialement vulnérables (Anguelovski et coll., 2018).

En conséquence, les militants et les dirigeants de la collectivité se sont mobilisés en faveur de la JE pour créer des endroits respectueux de l'environnement et construire des quartiers verts qui peuvent être des lieux sûrs, durables et des refuges pour les habitants socialement vulnérables (Agyeman,

2013; Anguelovski, 2014; Anguelovski et coll., 2020). Leur travail vise à améliorer les quartiers historiquement en difficulté, leur habitabilité à long terme et leur qualité environnementale grâce à de nouveaux espaces verts et récréatifs, des jardins partagés, des logements résilients, une meilleure gestion des déchets et un bien-être globalement amélioré (Anguelovski, 2016). Le travail d'organisation écologique autour de nouveaux espaces verts, terrains de jeux, corridors écologiques ou agriculture urbaine consiste souvent à créer des environnements et des quartiers accueillants, protecteurs, réparateurs et stimulants, tout en reconstruisant les quartiers sous-investis et en luttant contre les pertes et souffrances individuelles et des communautés. La mobilisation est enracinée dans les souvenirs, la guérison et la résilience. Les espaces environnementaux favorisés ont souvent une fonction restauratrice et réparatrice, et sont réalisés par certains comme des refuges verts (Anguelovski, 2014), comme des espaces pédagogiques et sociaux pour récupérer des souvenirs et renforcer l'attachement et l'engagement des habitants à leur place.



Photo : Projecto Ligue os Pontos / Prefeitura de São Paulo



À São Paulo, un projet d'économie circulaire, appelé *Connecting the Dots* et financé par Bloomberg Philanthropies, utilise des produits biologiques frais provenant de fermes urbaines familiales dans la zone sud des sources d'eau périurbaines de la métropole pour fournir de la nourriture aux restaurants locaux qui adaptent leur menu à partir des produits disponibles, pour créer des paniers d'aliments familiaux et pour fournir des ingrédients frais transformés par des femmes entrepreneurs. La ville travaille également avec cinq centres de compostage qui retournent le compost aux agriculteurs. Dans ce processus, l'Instituto Feira Livre forme les agriculteurs à une agriculture sans pesticides et établit des relations commerciales avec les familles d'agriculteurs.

Les intervenants métropolitains, en particulier les urbanistes et les décideurs, ont à leur disposition une palette d'outils et une réglementation qu'ils peuvent mettre en œuvre en vue d'un programme luttant contre la gentrification et les déplacements, et favorisant des actions d'éco-verdissement équitables permettant également d'atteindre des objectifs quantitatifs en termes d'installations, et qualitatif en termes de réparation





Photo : Primăria Municipiului București

et d'émancipation. Les politiques de de verdissement « juste » et de lutte contre les déplacements devraient toujours être mises en œuvre avec une participation représentative des communautés touchées. Ces outils, selon l'utilisation des terres, les régimes financiers et les exigences des promoteurs, peuvent être mis en œuvre à diverses échelles réglementaires et ont été efficaces dans divers contextes économiques et sociaux.

▲
 À **Bucharest**, le parc Ion Creangă a été conçu pour intégrer explicitement les besoins sociaux de la communauté à la protection environnementale, ainsi que pour accroître l'accessibilité, la mobilité et réduire les disparités de quartier par rapport aux endroits plus développées du territoire métropolitain. Les objectifs du projet comprennent la création de nouveaux emplois pour les habitants actuels, la promotion de la non-discrimination et de l'inclusion sociale ainsi que l'amélioration des relations entre la communauté rom et les autres habitants. Le parc a contribué à changer la perception du public du quartier, mais les espoirs nés d'une augmentation des valeurs immobilières estimées jusqu'à 15% doivent être équilibrés par des politiques de lutte contre le déplacement pour s'assurer que les avantages perdurent pour les habitants actuels.

Recommandations

PRATIQUES

- 1. Reconnaître le verdissement urbain** comme une intervention non isolée des autres interventions d'urbanisme qui peut avoir des conséquences négatives à long terme – comme le manque de moyens et le déplacement – pour les habitants à faible revenu et les minorités. Ces autres initiatives peuvent avoir des répercussions sur le logement, les transports, le commerce, les quartiers historiques et le réaménagement des quais, les écoles, la criminalité et l'emploi, entre autres.
- 2. Un financement direct vers les petites villes métropolitaines** afin que les zones plus défavorisées socialement où vivent les habitants de la classe ouvrière bénéficient également du verdissement.
- 3. Assurer l'investissement métropolitain et la coordination** qui renforcent la connectivité écologique entre les villes et l'accès au verdissement métropolitain à pied, à vélo et en transport en commun pour tou·te·s.
- 4. Réfléchir à la façon dont les mesures écologiques sous les auspices de l'amélioration de l'équité en matière de santé** peuvent avoir des conséquences imprévues sur la santé et des inconvénients, tels que la gentrification et le déplacement, non seulement vers les quartiers voisins, mais aussi vers d'autres villes métropolitaines, créant de nouveaux défis en matière de logement, de transport et de services de santé.
- 5. Intégrer les utilisations, les préférences, les connaissances et les besoins des groupes vulnérables** en matière d'espaces verts et être prêt à reconnaître et à traiter les héritages historiques de traumatismes, de violence, d'effacement et de déplacement, tant au niveau communautaire qu'individuel.
- 6. Adopter des approches intersectionnelles de planification féministe** dans le verdissement urbain pour aider à reconnaître diverses représentations et utilisations de l'espace, en particulier pour les minorités racialisées et les femmes qui se déplacent longuement et fréquemment à travers les espaces métropolitains pour leur travail et les obligations familiales.
- 7. Accroître l'inclusion et l'avis de la communauté LGTBIQ+** dans la planification des espaces verts, qui ont été confrontées à des formes historiques d'oppression. Les parcs ont toujours servi de lieux de rencontre à ces groupes marginalisés.
- 8. Utilisez des méthodes participatives** novatrices qui augmentent la participation des habitants vulnérables à l'urbanisme, comme la cartographie participative, la méthodologie photovoix de quartier et les promenades exploratoires.
- 9. Fournir des espaces verts qui peuvent être à la fois sûrs et sécurisés** du point de vue des habitants socialement vulnérables, en particulier les minorités racialisées, les femmes, les personnes handicapées et les communautés LGTBIQ+, sans créer de lieux fortement surveillés ou coercitifs où les usages et les identités de ces groupes sont effacés ou criminalisés pour défendre le privilège « vert » de quelques-uns.
- 10. Soutenir les populations vulnérables et les associations locales** par le biais de financement et de place-making qui incluent le community organizing et d'autres qualités de leadership.
- 11. Reconnaître les asymétries de pouvoir au sein des quartiers et les relations des communautés** vis-à-vis des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux. Auto-évaluer les notions préconçues de lieu et de mode de vie, surtout lorsque les expériences de vie diffèrent des siennes.

- 1. Plaider en faveur de la préservation**, de l'entretien (de qualité), de la rénovation, et de l'augmentation du financement des logements sociaux et abordables actuellement menacés par la marchandisation et la néolibéralisme accrus du marché du logement.
- 2. Encourager la stabilité du logement par le biais de primes de densité ou de zonage d'inclusion au niveau métropolitain** tout en couplant ces politiques axées sur les promoteurs avec des règlements à l'échelle métropolitaine pour prévenir le déplacement des locataires et assurer la qualité des logements sociaux et abordables, tels que le contrôle des loyers, les subventions et l'utilisation des banques foncières.
- 3. Assurer l'égalité d'accès aux espaces verts**, d'abord grâce à la cartographie et à l'analyse comparative, puis avec à la mise en place de politiques qui œuvrent pour une zone minimale d'espaces verts par habitant afin d'obtenir des résultats positifs en matière de santé mentale et physique.
- 4. Promouvoir les politiques équitables d'adaptation au changement climatique** à l'échelle métropolitaine tout en prévenant les conséquences injustes pour les groupes vulnérables en redéfinissant les infrastructures écologiques résilientes comme moyen de soutenir un

développement piloté par les acteurs locaux, la sécurité socio-écologique et les moyens de subsistance durables par la production alimentaire et les emplois rémunérés décents.

- 5. Mettre les préoccupations en matière de justice sociale** et d'équité dans les dispositifs municipaux et métropolitains d'émission et de déclaration d'obligations vertes. Les stratégies des métropoles devraient viser à réduire la dépendance des municipalités à l'égard des dispositifs d'aménagement axés sur la croissance et les obligations visant à maximiser l'aménagement du territoire.
- 6. Améliorer la sécurité alimentaire** en faisant des jardins et fermes urbains les pierres angulaires des collectivités grâce à des politiques et des règlements qui financent et fournissent des espaces verts urbains et transforment les terrains vacants pour des projets coopératifs d'agriculture urbaine pilotés par les acteurs locaux.
- 7. Concevoir et financer de nouveaux aménagements urbains à l'échelle métropolitaine** afin d'assurer les restitutions des terres, les contrôles et la sécurité pour les groupes vulnérables qui puissent intégrer le verdissement et la lutte contre les déplacements.

Dans l'ensemble, ces recommandations visent à soutenir des espaces métropolitains plus écologiques et plus justes tout en empêchant les déplacements qui résultent de l'amélioration des équipements environnementaux dans les quartiers et les villes socialement vulnérables et historiquement désinvestis. Il est important de noter que les mesures présentent également certaines limites et que, surtout, leur application réussie repose en grande partie sur la volonté et le leadership politique.

Bibliographie

- Anguelovski, I., et al., 2020. Expanding the Boundaries of Justice in Urban Greening Scholarship: Toward an Emancipatory, Antisubordination, Intersectional, and Relational Approach. *Annals of the American Association of Geographers*.
- Baró, F., et al., 2021. Editorial to the special issue: "Advancing urban ecosystem service implementation and assessment considering different dimensions of environmental justice". *Environmental Science and Policy*.
- Cole, H.V.S., et al., 2019. Determining the health benefits of green space: Does gentrification matter? *Health & Place*.
- García-Lamarca, M., Ullström, S., 2020. "Everyone wants this market to grow": The affective post-politics of municipal green bonds. *Environment and Planning E*.
- Gould, K.A., Lewis, T.L., 2017. Green gentrification: urban sustainability and the struggle for environmental justice.
- Kotsila, P., et al., 2020. Nature-based solutions as discursive tools and contested practices in urban nature's neoliberalisation processes. *Environment and Planning E*.
- Oscilowicz, E., et al., 2020. Young families and children in gentrifying neighborhoods: how gentrification reshapes use and perception of green play spaces. *Local Environment*.
- Pérez del Pulgar, C., Anguelovski, I., Connolly, J., 2020. Toward a green and playful city: Understanding the social and political production of children's relational wellbeing in Barcelona. *Cities*.
- Rigolon, A., et al., 2018. Access to Urban Green Space in Cities of the Global South: A Systematic Literature Review. *Urban Science*.
- Shokry, G., Connolly, J.J., Anguelovski, I., 2020. Understanding climate gentrification and shifting landscapes of protection and vulnerability in green resilient Philadelphia. *Urban Climate*.
- Temper, L., et al., 2018. The Global Environmental Justice Atlas (EJAtlas): ecological distribution conflicts as forces for sustainability. *Sustainability Science*.
- Triguero-Mas, M., et al., 2020. Quality of Life Benefits of Urban Rooftop Gardening for People with Intellectual Disabilities or Mental Health Disorders. *Prev. Chronic Dis*.
- Wagner, L., Peters, K., 2014. Feeling at home in public: diasporic Moroccan women negotiating leisure in Morocco and the Netherlands. *Gender, Place & Culture*.

[***Cliquez ici pour plus de ressources***](#)

À propos des auteures*



Galia Shokry est doctorante au BCNUEJ et à l'Universitat Autònoma de Barcelona. Ses recherches portent sur les intersections entre la planification de l'adaptation au climat et les inégalités urbaines, la gentrification verte et les luttes pour la justice sociale et raciale dans la ville.



Isabelle Anguelovski est professeure ICREA à l'Universitat Autònoma de Barcelona et directrice du laboratoire BCNUEJ. Ses recherches portent sur la politique et les processus de construction de villes vertes et durables ainsi que sur les dimensions plus larges de justice et d'équité du développement urbain.

Autres auteurs contributeurs du BCNUEJ*

Lucía Argüelles est un chercheur postdoctoral travaillant sur des systèmes alimentaires équitables et des politiques de production alimentaire durables. **Francesc Baró** est professeur assistant, ses recherches explorent la complexité des systèmes sociaux-écologiques urbains pour comprendre comment les villes peuvent devenir inclusives, sûres, saines, résilientes et durables. **Amalia Calderón-Argelich** est doctorante et couvre les aspects de justice environnementale des infrastructures vertes urbaines et des services écosystémiques dans une perspective sexe-spécifique et féministe. **Helen Cole** est chercheuse postdoctorale titulaire d'un doctorat en santé publique, axé sur l'intersection de l'urbanisme, de la justice environnementale et de la santé publique. **Austin Gage Matheney** est doctorant, il étudie le rôle des projets de verdissement urbain axés sur la communauté dans la réparation des fractures sociales et écologiques dans les quartiers historiquement défavorisés d'Afrique de l'Est et australe. **Panagiota Kotsila** est une chercheuse postdoctorale qui examine les politiques de renaturation urbaine, de répartition inégale des risques pour la santé et les vulnérabilités inégales, racialisées et intersectionnelles. **Melissa García-Lamarca** est une chercheuse postdoctorale, spécialiste en géographie humaine, intéressée par les structures politiques économiques générant des inégalités urbaines en matière de verdissement et de logement et par la façon dont la lutte collective peut ouvrir de nouvelles alternatives. **Johannes Langemeyer** est responsable de recherche et géographe engagé dans la recherche transdisciplinaire sur les services écosystémiques, la résilience et la justice dans le contexte de la planification et des transitions urbaines. Les intérêts académiques d'**Emilia Lewartowska** concernent les aspects raciaux de l'organisation communautaire autour de l'équité verte urbaine. Les recherches d'**Emilia Oscilowicz** portent sur l'intersection de la gentrification verte, des espaces publics sains et des villes justes pour les enfants et les familles. **Carmen Pérez del Pulgar** est doctorante et s'intéresse à la production politique et sociale de villes vertes ludiques par race, sexe et classe dans les espaces urbains quotidiens. **Ana T. Amorim-Maia** est doctorante et s'intéresse aux approches intersectionnelles féministes des capacités d'adaptation inclusive et équitable qui se concentrent sur les connaissances, les priorités et les besoins des minorités. **Margarita Triguero-Mas** est chercheuse postdoctorale et scientifique spécialiste de l'environnement et de la santé publique, elle se concentre sur l'intersection de l'urbanisme, de la justice environnementale et de la santé publique.

(*) La plupart des auteurs sont également affiliés à l'Institut des sciences et technologies de l'environnement de l'Universitat Autònoma de Barcelona (ICTA-UAB). Leurs recherches sont soutenues par le projet GREENLULUS, qui a reçu des fonds du Conseil européen de la recherche (CER) dans le cadre du programme horizon 2020 de recherche et d'innovation de l'Union européenne (accord de subvention n° 678034), et contribue à la subvention de l'Unité d'Excellence Maria de Maetzu (CEX2019-000940-M).

Les informations et opinions exprimées dans cette publication sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement l'opinion institutionnelle de l'Association mondiale des grandes métropoles (Metropolis). Le Secrétariat général de Metropolis ni aucune personne agissant au nom de l'association ne peuvent être tenus responsables de l'utilisation faite des contenus de cet ouvrage. Cette œuvre est sous licence Creative Commons Attribution - Pas d'utilisation commerciale - Partage dans les mêmes conditions 4.0 International. Pour accéder à une copie de cette licence, merci de vous rendre à l'adresse suivante : <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0>



Avec le soutien de :



Mars 2021

Édition :

Lia Brum

Traduction depuis l'anglais :

Lionel Gellon

Graphisme :

Gloria Escoruela

Cette publication contribue à l'implémentation des Objectifs de Développement Durable (ODD) suivants :



Secrétariat Général

Avinyó, 15. 08002 Barcelona (Espagne)

Tel. +34 93 342 94 60

metropolis@metropolis.org

metropolis.org



#MetroGovernance